

Allemagne: forte production de pellets de bois durant le premier trimestre 2011

La très nette augmentation de l'offre de bois rond disponible sur le marché du bois en Allemagne au cours des premiers mois de l'année 2011 se reflète également dans la production de granulés de bois. Environ 430'000 tonnes (t) de pellets ont ainsi été fabriquées en Allemagne durant le premier trimestre.

Depuis le début de l'enregistrement des quantités produites par l'association allemande "Deutscher Energieholz- und Pellet-Verband (DEPV)" en 2008, jamais la production de pellets de bois n'avait atteint durant le premier trimestre une telle quantité.

„Ce niveau de production élevé garantit au consommateur tant la sécurité de l'approvisionnement que des prix constants. Les pellets sont ainsi un support énergétique fiable" a souligné Martin Bentele, directeur du DEPV, le 11 mai 2011 à l'occasion de la présentation des chiffres de production à Berlin. De plus, la qualité n'a jamais été aussi élevée: presque 90 pour cent des granulés fabriqués en Allemagne entre janvier et mars 2011 sont d'une excellente qualité qui convient à l'emploi dans des installations de petite ou de moyenne taille. „De plus en plus de fabricants et de négociants utilisent le nouveau certificat ENplus pour granulés de bois. Ce dernier offre pour la première fois au propriétaire d'un chauffage une qualité constante de ce support énergétique indigène - de la production jusqu'à la livraison" a souligné M. Bentele.

Le second producteur mondial

En 2010, l'Allemagne était le leader du marché en Europe et le second producteur mondial après les Etats-Unis avec une production de 1,75 million de tonnes de pellets. Pour 2011, le DEPV prévoit un accroissement modéré de la production à 1,8 million de tonnes. Comme ce fut le cas tout au long de l'année précédente, environ 85 pour cent des granulés de bois en Allemagne provenaient au cours du premier trimestre 2011 de restes de bois issus de scieries. De ce fait, les pellets bénéficient d'un excellent bilan énergétique. „Si les consommateurs remplacent leur chauffage basé sur des combustibles fossiles par un chauffage à bois moderne tel qu'une chaudière à granulés de bois, il sera possible de réduire les émissions de gaz carbonique de manière plus efficace qu'avec n'importe quelle autre mesure énergétique dans le secteur domestique" a souligné le directeur DEPV.

Texte: Deutsche Energieholz- und Pellet-Verband e.V.